



Main-d'oeuvre et travail agricoles

L'agriculture de moins en moins une affaire de famille

En 2010, 47 550 personnes travaillent régulièrement dans les 25 400 exploitations agricoles de Poitou-Charentes.

L'agriculture correspond de moins en moins à un engagement de toute la famille. La main-d'oeuvre familiale est moins présente.

8 200 conjoints d'exploitants seulement participent à l'activité de l'exploitation sur les 16 600.

La part relative des salariés hors cadre familial progresse avec l'agrandissement des structures.

Malgré la modernisation des outils de travail, le métier d'agriculteur reste majoritairement masculin. Un quart des exploitants agricoles sont des femmes.

Les exploitations agricoles de Poitou-Charentes emploient régulièrement 47 550 personnes en 2010, contre 65 530 en 2000.

En dix ans l'ensemble des actifs permanents agricoles dans la région a évolué au même rythme que le nombre d'exploitations tant en nombre de personnes qu'en volume de travail. Chaque exploitation emploie désormais en moyenne 1,9 actifs en 2010 dans la région contre 2,0 au niveau national.

La période se caractérise par la progression de la part relative des salariés sans liens familiaux avec l'exploitant. Ces salariés non familiaux représentent 16 % des actifs travaillant sur les exploitations en 2010, contre 11 % en 2000.

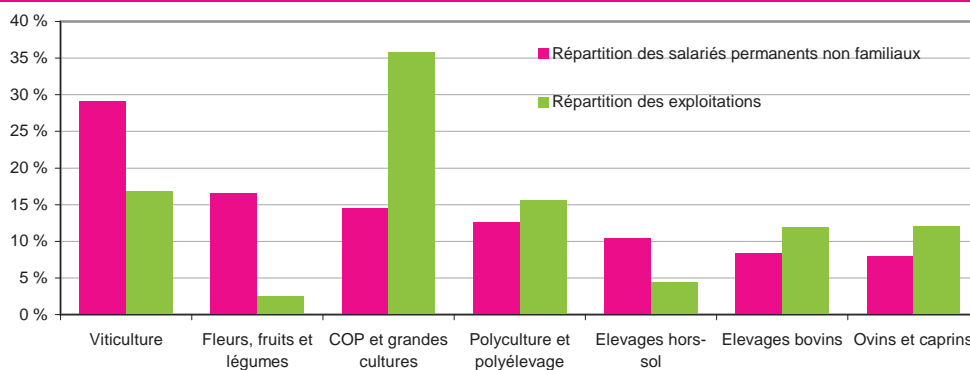
Ils se substituent de plus en plus fréquemment au travail que fournissaient traditionnellement les conjointes d'exploitants sans statut agricole et les autres membres de la famille.

Forte baisse de l'aide familiale

	Nombre d'actifs permanents en 2010	Evolution 2000 - 2010 (%)
40 143 actifs familiaux		
Chefs d'exploitation et coexploitants	31 619	- 23 %
Conjoints non coexploitants	6 212	- 48 %
Autres actifs familiaux	2 312	- 51 %
Salariés permanents non familiaux	7 410	- 2 %
Total	47 553	- 27 %

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 - Ensemble des exploitations

Les exploitations viticoles génératrices d'emplois salariés



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

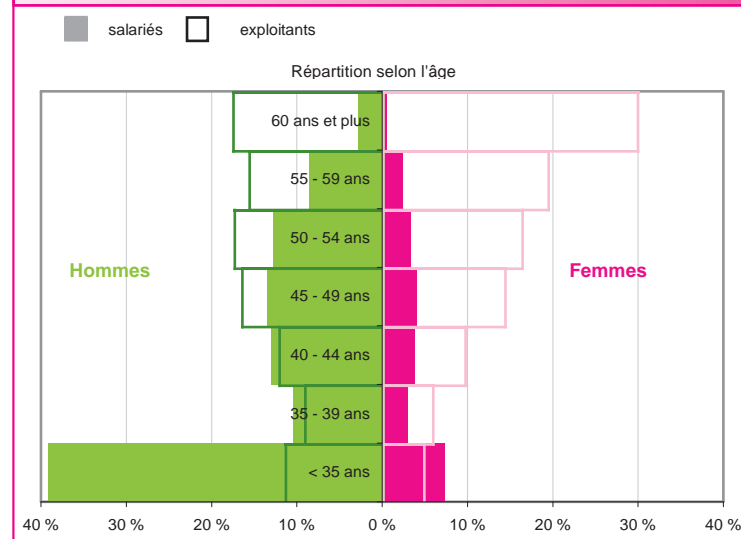
Un salarié agricole sur trois en viticulture

Les secteurs les plus créateurs d'emploi ont plutôt recours au salariat permanent. Les exploitations viticoles emploient 29 % des salariés permanents, suivies par celles produisant des légumes, des fleurs ou des fruits avec 17 %. Pourtant ces secteurs ne représentent que 17 % et 2 % de l'ensemble des exploitations.

Pour "obtenir" un équivalent temps plein correspondant à un salarié, il faut 10 exploitations spécialisées en grandes cultures en 2010, contre 2 exploitations viticoles, 3 exploitations bovins-lait ou encore 4 exploitations spécialisées en ovins, en caprins ou en polyculture-polyélevage.

Le taux de féminisation est le même que chez les exploitants, un quart des salariés permanents sont des femmes. Par contre, les salariés sont dans l'ensemble plus jeunes que les exploitants : quatre sur dix ont moins de 35 ans contre un sur dix.

Les salariés beaucoup plus jeunes que les exploitants



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

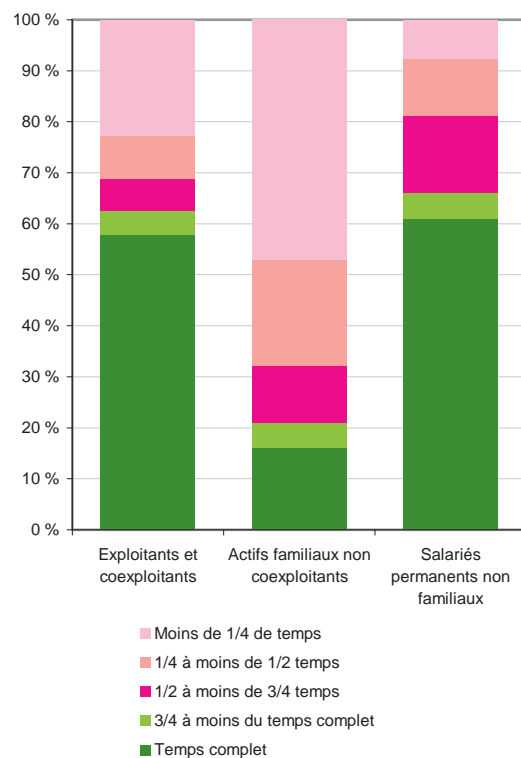
La quasi-totalité des salariés permanents hors cadre familial, soit 7 170 sur 7 410 en 2010, est employée dans les exploitations de taille moyenne ou grande. En 2000, ils étaient 7 250 salariés dans ce type de structures, soit une stabilité apparente, alors que la diminution du nombre d'exploitations est de l'ordre de 20 % dans cette catégorie.

Le salariat est encore peu développé au sein de la famille. Il concerne seulement 2 % de l'ensemble des exploitations, mais 14 % de celles qualifiées de moyennes ou grandes. Le salariat concerne surtout les conjoints, 10 % y ont eu recours. Cela leur permet d'obtenir un statut et une protection sociale (une assurance vieillesse) lorsqu'ils travaillent exclusivement sur l'exploitation agricole familiale.

Le recul du travail familial

En Poitou-Charentes, comme ailleurs, la tradition d'une agriculture qui utilise tous les bras familiaux disponibles tend progressivement à s'estomper. Ainsi, les conjoints non coexploitants, ayant une activité sur l'exploitation, sont deux fois moins nombreux qu'en 2000 (6 200 contre 11 960). Ils ne représentent plus que 13 % des actifs permanents contre 18 % en 2000. Par ailleurs, ils ne travaillent que pour un temps partiel sur les exploitations, moins d'un quart de temps pour la moitié d'entre eux.

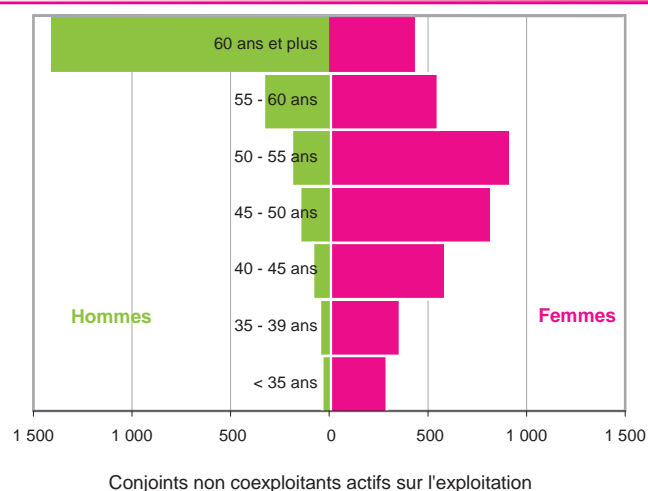
Les membres de la famille plutôt à temps partiel sur l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

Les femmes représentent 63 % des conjoints non coexploitants. Elles sont le plus souvent âgées de 40 à 55 ans et assistent leurs conjoints dans la gestion de l'exploitation.

Les conjoints non coexploitants sont plus âgés



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

Dans la classe d'âge des plus de 60 ans, les hommes représentent 77 % de la population. Souvent retraités agricoles, ils continuent à travailler dans la ferme après l'avoir transmise à leur épouse souvent plus jeune.

Un conjoint d'exploitant sur quatre, actif sur l'exploitation, est désormais coexploitant alors que ce n'était le cas que de 1 sur 8 en 2000.

En comptabilisant les conjoints coexploitants (1 970) et les conjoints salariés sur l'exploitation (690), désormais, un conjoint actif sur trois bénéficie d'une véritable reconnaissance statutaire de son travail.

Chaque actif permanent fournit en moyenne l'équivalent de 0,8 unité de travail annuel

Près de six actifs sur dix travaillent à temps complet sur les exploitations. La proportion est de 58 % pour les exploitants et 61 % pour les salariés permanents, en progression depuis 2000 (respectivement 55 % et 60 %).

Le temps de travail sur l'exploitation des actifs familiaux non coexploitants est, en revanche, beaucoup plus faible. Seulement 16 % d'entre eux travaillent à temps complet.

La contribution de l'ensemble de ces temps partiels au fonctionnement des exploitations s'exprime de manière plus lisible à travers la notion d'unité de travail agricole (UTA) (voir définition).

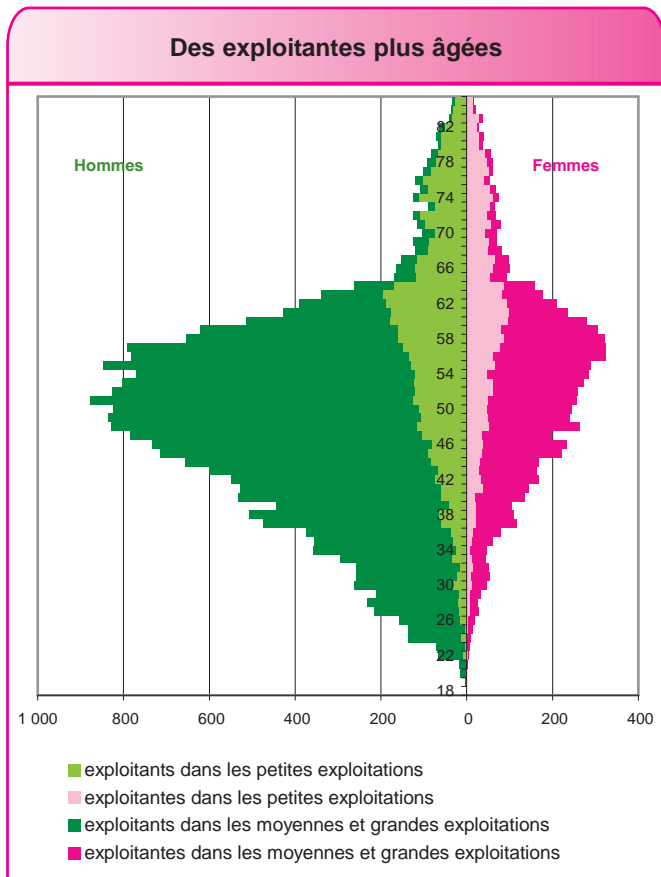
Le recours aux UTA permet, en outre, d'agréger à la main-d'oeuvre fournie par les actifs permanents familiaux et non familiaux, celle des travailleurs saisonniers ou occasionnels ainsi que celle fournie par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

L'ensemble de ces acteurs cumule, en 2010, un volume de travail estimé à 36 400 unités de travail annuel. La main-d'oeuvre familiale y concourt pour 71 %, dont 62 % pour les exploitants et 7 % pour les conjoints.

Une externalisation du travail plus marquée en viticulture

Le recours aux ETA ou à des CUMA s'est intensifié au cours de la dernière décennie. Entre les deux recensements de 2000 et 2010, il est passé d'un équivalent de 430 emplois annuels à 620. Le taux de recours est le plus fort en viticulture avec 4 UTA externalisées pour 100 exploitations, contre 2 pour 100 exploitations en moyenne régionale.

Mais compte tenu du nombre d'exploitations dans chaque spécialisation, au final la viticulture ne consomme que 29 % du travail total fourni par les entreprises contre 37 % pour la culture de céréales ou d'oléoprotéagineux.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

Au travail des conjoints s'ajoute celui des autres membres de la famille, également en diminution. Le temps qu'ils consacrent à l'exploitation est faible, en général moins d'un mi-temps. Cette population de 2 300 aides familiaux, est composée, pour la moitié, de personnes de plus de 60 ans, probablement les parents du chef d'exploitation ou de son conjoint, et pour un quart, de jeunes actifs de moins de 30 ans.

Un quart des exploitants a plus de 58 ans

	Selon le sexe de l'exploitant		Selon la taille de l'exploitation		
	Hommes	Femmes	Petites	Moyennes et grandes	Ensemble
Un quart des exploitants a moins de :	41 ans	46 ans	50 ans	41 ans	43 ans
La moitié des exploitants a plus de :	50 ans	54 ans	60 ans	49 ans	51 ans
Un quart des exploitants a plus de :	57 ans	61 ans	69 ans	55 ans	58 ans

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

Les saisonniers

En 2010 le travail saisonnier représente 3 620 UTA. En moyenne, chaque exploitation de Poitou-Charentes a recours à l'équivalent de 0,14 UTA de travail saisonnier. Cette moyenne cache une réalité très différenciée selon les types de production. Les exploitations produisant des melons et du tabac, affichent 1,25 UTA de travail saisonnier par an en moyenne, et celles cultivant des fleurs, des fruits ou des légumes 0,8 UTA.

L'ensemble des exploitations de ces secteurs représente 6 % du total mais 23 % du travail salarié et 41 % du travail saisonnier.

10 000 exploitations sont dirigées par des chefs âgés de 55 ans ou plus

Les exploitants agricoles de Poitou-Charentes sont plus âgés que l'ensemble de la population active, tous secteurs confondus. Ainsi, 50 % des exploitants agricoles ont plus de 51 ans en 2010 contre seulement 39 % des non salariés indépendants ou employeurs (source INSEE Recensement de la population 2008).

De plus, les structures par âge sont dépendantes à la fois de la taille des exploitations et du sexe. Dans les petites unités, un exploitant sur deux a plus de 60 ans, contre seulement 49 ans dans les exploitations dites moyennes et grandes. Les exploitantes sont aussi plus âgées que leurs confrères : 54 ans en moyenne contre 50 ans.

En Poitou-Charentes, la surface agricole utilisée (SAU) cumulée des 10 000 exploitations dont le chef est âgé de

55 ans ou plus s'élève à 437 000 hectares, soit un quart de la SAU totale. Parmi celles-ci, 8 000 exploitations représentant 216 000 hectares ont un statut juridique "individuel".

La part des seniors est différenciée selon le type de production. Les exploitants de 55 ans ou plus dirigent 45 % des exploitations viticoles et 42 % des exploitations en céréales et oléoprotéagineux. *A contrario*, les élevages bovins lait sont concernés pour seulement 18 % et les élevages bovins allaitants pour 35 %. Ceci explique le profil plus jeune des exploitants des Deux-Sèvres, département plus orienté vers l'élevage, où seulement un tiers des exploitations et 18 % de la SAU ont à leur tête un chef de 55 ans ou plus.

unité : nombre et hectare

Les chefs d'exploitation de 55 ans ou plus

Que représentent les exploitations dont le chef a 55 ans ou plus ?

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Nombre d'exploitations	2 754	3 143	2 107	2 078	10 082	43 %	43 %	33 %	40 %	40 %
dont exploitations individuelles	2 161	2 513	1 673	1 623	7 970	50 %	49 %	43 %	48 %	47 %
SAU	103 624	125 741	82 590	125 243	437 199	28 %	29 %	18 %	26 %	25 %
SAU "individuelles"	52 477	62 578	38 473	62 152	215 680	33 %	33 %	25 %	32 %	31 %
Surface en céréales	38 373	58 875	31 514	58 824	187 587	28 %	29 %	19 %	26 %	26 %
Surface en oléoprotéagineux	16 503	24 202	13 132	27 309	81 147	29 %	29 %	19 %	27 %	26 %
Surface en vignes	13 106	12 146	118	436	25 806	32 %	31 %	14 %	32 %	31 %

Note de lecture : les chefs d'exploitation de 55 ans ou plus de Charente représentent 43 % des exploitations, 50 % des exploitations individuelles, 28 % de la SAU et 32 % de la surface en vignes.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

Un actif permanent sur cinq travaille dans une petite exploitation

En Poitou-Charentes, les petites exploitations représentent 7 900 unités pour 10 150 actifs.

Le temps de travail quotidien y est restreint, puisque, pour les deux tiers des exploitants, il est inférieur à un quart de temps. Le volume de travail dans ces petites structures correspond à 3 300 UTA.

Dans ces petites exploitations, les exploitants sont plus âgés ; la moitié a plus de 60 ans contre un cinquième pour l'ensemble des exploitations. La féminisation y est plus marquée, un tiers des exploitants sont des femmes contre un quart dans l'ensemble du champ.



Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Prix : 3,00 €

15, Rue Arthur Ranc BP 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12
 ■ Directeur de la publication : Alain MAURAND ■ Rédactrice : Myriam CHEGUT
 ■ Composition : SRISE Poitou-Charentes ■ Impression : SSP Toulouse
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole> ■ ISSN : 1282-2205 ■ © Agreste 2012

L'emploi dans les exploitations agricoles en 2010

Nombre d'actifs permanents Ensemble des exploitations	Charente 2010	Évolution 2000 - 2010	Charente- Maritime 2010	Évolution 2000 - 2010	Deux- Sèvres 2010	Évolution 2000 - 2010	Vienne 2010	Évolution 2000 - 2010	Poitou- Charentes 2010	Évolution 2000 - 2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	7 858	- 22 %	8 725	- 22 %	8 618	- 23 %	6 418	- 26 %	31 619	- 23 %
Conjoints non coexploitants	1 594	- 45 %	1 959	- 47 %	1 641	- 49 %	1 018	- 52 %	6 212	- 48 %
Autres actifs familiaux	599	- 53 %	811	- 49 %	541	- 57 %	362	- 41 %	2 312	- 51 %
Salariés permanents non familiaux	2 170	- 3 %	2 342	0 %	1 719	3 %	1 179	- 11 %	7 410	- 2 %
Total	12 221	- 26 %	13 837	- 27 %	12 519	- 28 %	8 977	- 30 %	47 553	- 27 %
Nombre d'actifs permanents Moyennes ou grandes exploitations	Charente 2010	Évolution 2000 - 2010	Charente- Maritime 2010	Évolution 2000 - 2010	Deux- Sèvres 2010	Évolution 2000 - 2010	Vienne 2010	Évolution 2000 - 2010	Poitou- Charentes 2010	Évolution 2000 - 2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	5 614	- 16 %	6 407	- 16 %	6 693	- 16 %	4 898	- 13 %	23 613	- 15 %
Conjoints non coexploitants	1 155	- 45 %	1 508	- 46 %	1 218	- 51 %	756	- 51 %	4 638	- 48 %
Autres actifs familiaux	484	- 54 %	696	- 48 %	483	- 56 %	322	- 35 %	1 986	- 50 %
Salariés permanents non familiaux	2 125	- 2 %	2 243	- 1 %	1 659	4 %	1 142	- 9 %	7 171	- 2 %
Total	9 378	- 22 %	10 854	- 23 %	10 053	- 23 %	7 118	- 20 %	37 408	- 22 %
Nombre d'UTA Ensemble des exploitations	Charente 2010	Évolution 2000 - 2010	Charente- Maritime 2010	Évolution 2000 - 2010	Deux- Sèvres 2010	Évolution 2000 - 2010	Vienne 2010	Évolution 2000 - 2010	Poitou- Charentes 2010	Évolution 2000 - 2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	5 401	- 21 %	6 169	- 22 %	6 467	- 20 %	4 707	- 20 %	22 744	- 21 %
Conjoints non coexploitants	657	- 55 %	919	- 51 %	674	- 54 %	379	- 62 %	2 629	- 55 %
Autres actifs familiaux	236	- 54 %	304	- 51 %	212	- 53 %	116	- 53 %	868	- 53 %
Salariés permanents non familiaux	1 872	0 %	1 854	- 2 %	1 323	- 3 %	882	- 20 %	5 930	- 5 %
Saisonniers, travailleurs occasionnels	812	5 %	1 312	- 7 %	988	- 36 %	503	- 22 %	3 615	- 17 %
Travail réalisé par des ETA et CUMA	207	64 %	182	38 %	122	35 %	113	37 %	624	45 %
Total	9 184	- 21 %	10 739	- 22 %	9 786	- 25 %	6 699	- 25 %	36 408	- 23 %
Nombre d'UTA Moyennes ou grandes exploitations	Charente 2010	Évolution 2000 - 2010	Charente- Maritime 2010	Évolution 2000 - 2010	Deux- Sèvres 2010	Évolution 2000 - 2010	Vienne 2010	Évolution 2000 - 2010	Poitou- Charentes 2010	Évolution 2000 - 2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	4 683	- 19 %	5 386	- 21 %	5 907	- 18 %	4 222	- 15 %	20 198	- 18 %
Conjoints non coexploitants	554	- 55 %	775	- 53 %	574	- 56 %	320	- 63 %	2 223	- 56 %
Autres actifs familiaux	213	- 54 %	281	- 51 %	195	- 53 %	109	- 50 %	797	- 52 %
Salariés permanents non familiaux	1 843	1 %	1 803	- 2 %	1 285	- 1 %	863	- 18 %	5 794	- 3 %
Saisonniers, travailleurs occasionnels	794	7 %	1 284	- 7 %	962	- 36 %	483	- 23 %	3 524	- 17 %
Travail réalisé par des ETA et CUMA	192	73 %	163	41 %	113	37 %	100	40 %	568	49 %
Total	8 277	- 18 %	9 692	- 21 %	9 037	- 24 %	6 097	- 22 %	33 104	- 21 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Ensemble des exploitations

Pour en savoir plus

- Agreste Poitou-Charentes n° 20 - Septembre 2011 - Premières tendances du RA 2010
- Agreste Primeur n° 276 - Janvier 2012 - Un million d'actifs permanents

Définitions

■ L'**exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une **activité agricole** de production dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU)

- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa **gestion courante est indépendante** de toute autre unité.

L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail régulier sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

■ **Temps de travail des actifs permanents**

Le temps de travail sur l'exploitation des actifs permanents est recueilli par tranche de quarts de temps, avec pour minimum moins d'un quart de temps et pour maximum un temps complet par actif. La quotité de temps affectée à chaque actif permanent est prise en compte pour le calcul des unités de travail agricole (UTA) selon la correspondance suivante :

- le temps partiel correspondant à moins d'un quart de temps est équivalent 0,125 UTA ;

- le temps partiel compris entre un quart et moins d'un demi-temps est équivalent à 0,375 UTA ;

- le temps partiel compris entre un demi-temps et moins de trois quarts de temps est équivalent à 0,625 UTA ;

- le temps partiel compris entre trois quarts et moins d'un temps plein est équivalent à 0,875 UTA ;

- le temps complet est équivalent à 1 UTA.

■ **Travailleurs saisonniers ou occasionnels**

Pour chaque personne ayant travaillé sur l'exploitation durant la campagne 2009-2010, le travail est comptabilisé en nombre d'heures, de jours ou de mois de travail. La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA.

■ **Travail effectué par du personnel d'entreprises (ETA) ou de Cuma (hors remplacement)**

Le travail est comptabilisé en nombre de journées fournies à l'exploitation au cours de la campagne 2009-2010 (1 journée équivaut à 7 heures en 2010, à 8 heures en 2000). La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA.

■ **Unité de travail annuel (UTA)**

Le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps complet du travail fourni par les actifs sur l'exploitation

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en "**moyennes et grandes exploitations**", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en "**grandes exploitations**" quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.